

PHILIPPE **CHARLIER**
avec DAVID **ALLIOT**

TEXT O

Quand la science explore l'histoire

PRÉFACE DU PR BERNARD PROUST



Quand la science
explore l'histoire

DU MÊME AUTEUR

Philippe CHARLIER

- Autopsie des morts célèbres*, avec David Alliot, Tallandier, 2019.
- Zombis. Enquête sur les morts-vivants*, Paris, Tallandier, 2015 ;
« Texto », 2018.
- Ouvrez quelques cadavres. Une anthropologie médicale du corps mort*,
Paris, Éditions Buchet/Castel, 2015.
- (dir.) *Seine de crimes*, Paris, Le Rocher, 2015.
- (dir.) *Actes du 4^e Colloque international de pathographie (St Jean de
Côle, mai 2011)*, en collaboration avec D. Gourevitch, Paris, De
Boccard, collection Pathographie (9), 2013.
- Henri IV, l'énigme du roi sans tête*, en collaboration avec S. Gabet,
Paris, Vuibert, 2013.
- Paris au scalpel. Itinéraires secrets d'un médecin légiste*, Paris, Le
Rocher, 2012.
- Autopsie de l'art premier*, Paris, Le Rocher, 2012.
- Les Secrets des grands crimes de l'Histoire*, Paris, Vuibert, 2012.
- (dir.) *Le Miroir du temps : les momies de Randazzo (XVII^e-XIX^e s.)*,
en collaboration avec L. Lo Gerfo, Paris, De Boccard, collection
Pathographie (7), 2011.
- (dir.) *Le Roman des morts secrètes de l'Histoire*, Paris, Le Rocher,
2011.
- (dir.) *Actes du 3^e Colloque international de pathographie (Bourges,
avril 2009)*, Paris, De Boccard, collection Pathographie (6), 2011.
- (dir.) *Actes du 2^e Colloque international de pathographie (Loches,
avril 2007)*, Paris, De Boccard, collection Pathographie (4), 2009.
- Male mort. Morts violentes dans l'Antiquité*, Paris, Fayard, 2009.
- Les Jeunes Filles et la mort. Catalogue de l'exposition*, Bourges, Les
1 000 univers, 2009.
- Maladies humaines, thérapies divines. Analyse épigraphique et
paléopathologique de textes de guérison grecs*, en collaboration
avec C. Prêtre, Lille, PUS, 2009.
- (dir.) *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales*, Paris, De Boc-
card, collection Pathographie (2), 2008.
- Les Monstres humains dans l'Antiquité. Analyse paléopathologique*,
Paris, Fayard, 2008.
- (dir.) *Actes du 1^{er} Colloque international de Pathographie (Loches,
avril 2005)*, Paris, De Boccard, collection Pathographie (1), 2007.
- Médecin des morts. Récits de paléopathologie*, Paris, Fayard, 2006 ;
« Pluriel », 2014.

PHILIPPE CHARLIER
avec David Alliot

QUAND LA SCIENCE EXPLORE L'HISTOIRE

Médecine légale et anthropologie

Préface du professeur Bernard Proust

TEXTO

Texto est une collection des éditions Tallandier

© Éditions Tallandier, 2014, 2016 et 2019
pour la présente édition
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com
ISBN : 979-10-210-4055-7

PRÉFACE

Les morts sont utiles aux vivants. Il faut parler aux ancêtres ou plutôt les faire parler pour découvrir le passé. Même avec un os ou un fragment d'os. C'est le métier du médecin légiste. Pour la Justice, le médecin légiste construit des scénarios à partir des photographies successives que ses expertises constituent sur un corps mort. Mais certains corps ou fragments de corps appartiennent à l'histoire. À travers une saga qui va de la Préhistoire à Robespierre en passant par Jeanne d'Arc et Henri IV, Philippe Charlier revisite l'histoire de notre monde avec un nouvel éclairage scientifique pour tenter de mieux connaître la vie de nos ancêtres et leur société. Ce livre est un voyage scientifique et culturel dans le temps et dans l'espace qui témoigne d'une grande curiosité. Comme un navigateur qui trace sa route, Philippe Charlier est là où personne ne l'attend, c'est-à-dire ailleurs. Il débarque à Buthiers-Boulancourt, en Égypte, en Grèce, à Rome, en Roumanie... à Bourges... La curiosité est une qualité. Comme l'écrit Erik Orsenna : « Les gens curieux prennent soin du monde. »

Pour cette navigation qui comprend une quarantaine d'escales, décrites dans cet ouvrage parfois de manière ludique, Philippe Charlier n'est pas seul. Son travail est

le fruit de nombreuses rencontres et d'échanges dans un cadre pluridisciplinaire. Destiné surtout au grand public, ce livre s'appuie sur des travaux scientifiques, cités en référence, avec une interaction dynamique entre l'ostéoarchéologie et l'anthropologie médico-légale. Son programme d'étude, qui lui a permis d'obtenir une habilitation à diriger des recherches en biologie-médecine en 2013, après sa thèse de sciences présentée en 2012, visait à développer l'utilisation des techniques biomédicales et ostéoarchéologiques en médecine légale, principalement en anthropologie, mais aussi sur des traces biologiques et des fragments corporels isolés. Le but était d'améliorer les moyens d'identification individuelle et de diagnostic rétrospectif : état pathologique sous-jacent, causes et circonstances de décès. Ses travaux ont été centrés sur l'amélioration des techniques et la description de nouvelles entités dans ce cadre lésionnel.

Ces études rétrospectives, historiques, ont aussi l'intérêt de tester des méthodes et des protocoles scientifiques utiles à la médecine légale. L'histoire, l'exploration du passé, nous aide à entrevoir d'où nous venons et où nous allons. C'est une démarche prospective. Il faut se souvenir que le mot « histoire » vient du grec *historia* et signifie « enquête ». La démarche intellectuelle de l'historien est proche de celle du médecin légiste qui reconstitue l'histoire d'un individu dans un groupe à un moment donné.

Le problème, c'est que Philippe Charlier a une patientèle de personnages célèbres qui ont déjà été suivis par d'autres. Il fait en quelque sorte des contrevisites... Cela soulève des débats souvent passionnés, ce qui est bien. Les coups de vent font partie de la navigation. Souvenons-nous

de la passion déclenchée par la découverte d'arsenic dans les cheveux de Napoléon : intoxication ou artefact ? Puis des expertises et des contre-expertises qui ont suivi, avec des débats scientifiques entre des toxicologues et des historiens de qualité pour tenter d'identifier la cause de cette intoxication : empoisonnement ou non ? Ces dossiers sont des dossiers sensibles, politiques car ils peuvent bousculer l'histoire nationale, la mémoire collective et la réputation de grandes familles. Dans notre pays, le médecin légiste a d'ailleurs parfois été un médecin politique : je pense à ces *chirurgiens jurés*, notamment pendant la Révolution.

À ce propos, l'histoire de Robespierre soulève encore aujourd'hui des travaux de recherche à partir de pièces d'archives et de documents médicaux ou médico-légaux. Qui a tiré sur le visage de Robespierre, et avec quelle arme à feu ? S'agit-il d'une tentative d'homicide, d'une tentative de suicide ou d'un accident ? Quel rôle a joué Merda ? Vergez et Marrigues, servant pour la Convention, ont été requis par les représentants du peuple composant le Comité de sûreté générale pour panser les blessures du « scélérat » Robespierre... Ils font un rapport médico-légal, à mon avis imprécis et peu documenté, à la fin duquel Robespierre est qualifié de « monstre ». L'indépendance des médecins pourrait être contestée. Enfin, selon les documents d'archives, Robespierre était assis ou allongé au moment de la production de sa blessure. Aujourd'hui, ce serait simple : on ferait un examen d'imagerie par scanner avec une reconstruction en trois dimensions ! Philippe Charlier a analysé avec Philippe Froesh, spécialiste des reconstructions faciales, une reconstitution scientifique du visage

de Robespierre à partir de moulages de son visage. Et de là... c'est un nouvel éclairage qui mérite d'être discuté.

Tout est bon pour obtenir des informations directes ou indirectes sur l'histoire de l'homme : le corps ou ce qu'il en reste bien sûr, les traces biologiques, le liquide de putréfaction, le tartre dentaire... mais aussi les masques mortuaires, les tableaux, les dossiers médicaux, les écritures anciennes. Pour exploiter toutes ces informations, il faut sortir du laboratoire et travailler dans la pluridisciplinarité pour mutualiser les compétences et analyser les informations relevant de différentes spécialités. C'est une navigation parfois difficile, mais séduisante.

La lecture des cas présentés dans ce livre confirme qu'il y a dans la trajectoire professionnelle et de recherche du docteur Philippe Charlier trois regards qui se croisent et qui sont complémentaires : un regard historique avec l'étude des restes humains et de leur environnement pour une meilleure compréhension du passé, un regard scientifique avec l'évaluation de nouvelles techniques et méthodes d'analyse, et un regard prospectif éthique et social sur le statut du corps mort.

Une dernière qualité de Philippe Charlier est de ne pas laisser indifférent. Les débats passionnés dans le domaine scientifique sont salutaires. Peut-être faudra-t-il ajouter, le siècle prochain, un nouveau chapitre intitulé « La vraie-fausse tête de Philippe Charlier » découverte... dans le sous-sol de l'hôpital Ambroise-Paré.

Pr Bernard Proust¹.

1. Neurologue, professeur de médecine légale au CHU de Rouen.

*La voie la plus courte pour l'avenir
est toujours celle qui passe
par l'approfondissement du passé.*

Aimé Césaire.

AVANT-PROPOS

Pourquoi travailler sur des restes anciens en médecine légale ? On pourrait s'étonner de ce choix, mais dans l'absolu, rien ne ressemble plus à un cas médico-légal qu'un squelette d'origine archéologique. La chute vertigineuse du nombre d'autopsies hospitalières et de dons du corps à des fins scientifiques oblige le chercheur à trouver ailleurs la « matière » utile à l'avancement des connaissances. Les restes humains issus de fouilles archéologiques offrent ainsi des cas concrets d'étude et, parfois, d'expérimentation, qui permettent à certains laboratoires de recherche d'améliorer les techniques de diagnostic rétrospectif (mise en évidence d'une pathologie bien précise, d'une activité, etc.) et d'identification individuelle (confirmation ou exclusion d'une identité présumée pour l'individu). « Économie » de cadavres pour certains, respect des corps récents pour d'autres, ou encore opportunisme légitime, les morts se révèlent en réalité utiles aux vivants.

Cet ouvrage est aussi le résultat de multiples rencontres et d'innombrables échanges fructueux. La recherche scientifique est et se doit d'être objective ; justement, ces recherches ne sont pas le résultat d'un

travail solitaire dans un laboratoire, mais celui d'une équipe pluridisciplinaire, qui implique un sain et nécessaire dialogue entre les différents intervenants. Certaines des études décrites ci-après ont pu réunir jusqu'à une trentaine de chercheurs, dont quelques-uns n'étaient jamais intervenus en médecine légale... mais sont désormais devenus des collaborateurs réguliers : philologues (pour mieux comprendre le sens et le contexte de textes et inscriptions), « nez » de parfumeurs (pour identifier avec précision par olfaction les produits odoriférants issus d'un éventuel embaumement, intervenant à l'ouverture d'un reliquaire), spécialiste des textiles, mathématicien, etc.

Travailler sur des restes humains (qu'ils soient anciens ou récents) amène indéniablement à s'interroger sur l'éthique de la recherche, sur la légitimité de ces travaux anthropologiques. Peut-on tout s'autoriser avec un corps mort ? Est-il licite d'ouvrir un tombeau par curiosité scientifique ? Peut-on conserver un squelette au sein d'une institution au bénéfice (éventuel) d'une recherche future ? Les réponses à ces questions sont complexes, et seule une réflexion interdisciplinaire pourrait proposer des éléments pertinents. Tous les cas présentés ici ont été réalisés de façon « opportuniste », c'est-à-dire dans un contexte de découvertes fortuites, de déplacement et/ou de restauration de tombeau (aux fins de respecter les volontés du défunt ou de corriger les profanations du passé), etc.

Tout au long des pages de ce livre, il nous arrivera d'utiliser le terme « patient » pour parler de ces individus issus du passé. D'abord parce que ce mot est bien

AVANT-PROPOS

naturel lorsqu'il s'agit de sujets humains ayant été examinés par des médecins, souvent dans un contexte hospitalo-universitaire – mais aussi parce que le terme est en lui-même un gage et un témoignage de respect. Avant d'être réduits à l'état de poussière ou de squelette, ces restes ont été, à un moment de leur histoire, animés. Nous leur devons un respect sincère.

Philippe Charlier.

INTRODUCTION

On imagine difficilement la somme d'informations que peut fournir un squelette humain, voire un os isolé. La paléopathologie, c'est-à-dire l'étude médicale des restes humains anciens issus de fouilles archéologiques ou de collections muséographiques, se révèle être de plus en plus une discipline scientifique d'importance. Associée à l'histoire de la médecine et des maladies, à l'archéologie, à l'anthropologie physique et à l'histoire, à la sociologie et à la démographie, elle explore toutes les voies de recherches possibles et imaginables pour identifier des maladies à partir de fragments plus ou moins complets de squelettes et de momies. Elle s'intéresse autant à des cas isolés qu'à de vastes nécropoles, apportant à chaque fois des informations radicalement différentes et utilisant pour chaque cas des méthodes adaptées et spécifiques. On l'ignore souvent, nous avons beaucoup à apprendre du passé.

Cette discipline nous permet de mieux connaître les modes de vie de ceux qui nous ont précédés, leurs habitudes alimentaires, leurs pratiques rituelles, les causes de leur mort et, par ricochet, de mieux appréhender le monde des vivants. En effet, rien ne ressemble plus à

un cas médico-légal qu'un squelette d'origine archéologique.

L'interaction entre médecine légale et archéanthropologie est relativement récente (une trentaine d'années, tout au plus), avec des conséquences parfois étonnantes, mais toujours fondées sur des publications scientifiques assurant une visibilité et une intégration dans la discipline. L'identification d'or dans les cheveux de Diane de Poitiers ou de mercure dans ceux d'Agnès Sorel a substantiellement modifié les dosages de ces métaux dans un contexte médico-légal. Le processus de crémation d'un soldat grec antique ou l'analyse d'un bûcher hindou sur les bords du Gange permettent de mieux comprendre l'incinération criminelle d'une victime dans une voiture aujourd'hui, et d'aider à la « manifestation de la vérité », notamment judiciaire. Certaines entités ont même été décrites (comme les dépôts de fluide de putréfaction, par exemple, ou le tartre dentaire), dont l'intérêt scientifique a d'abord été testé sur des sujets anciens, avant d'être confirmé sur des cas judiciaires récents. À chaque fois, les découvertes archéologiques permettent de progresser, au service des vivants, c'est-à-dire des « futurs morts ». Enfin, cette voie de recherche ne consiste pas qu'en l'étude des corps *stricto sensu*, mais s'intéresse aussi aux traces, aux témoignages : dossiers médicaux, masques mortuaires, portraits, empreintes digitales, coulures de sang – bref, tout ce qui apporte un témoignage direct ou indirect sur la santé, la vie quotidienne d'un individu bien particulier ou des populations du passé, et les rituels se rattachant à la lutte contre l'inconnu. Les champs d'ap-

INTRODUCTION

plication de ces recherches sont vastes, et il est probable que certains n'ont pas encore vu le jour...

La plupart des cas présentés ici sont anonymes, mais offrent un intérêt indéniable puisqu'ils se rapportent à des pathologies rares, et permettent d'établir des protocoles scientifiques qui aident aujourd'hui à faire progresser la criminologie. Quelques « patients » sont célèbres, comme Richard Cœur de Lion, Jeanne d'Arc, Agnès Sorel, Diane de Poitiers, Henri IV, Robespierre, etc. Le choix de ces sujets d'étude n'est pas anodin : c'est qu'ils permettent aux chercheurs de tester, d'améliorer, de valider les processus médico-légaux d'identification individuelle. Accessoirement, dans le même temps, certaines hypothèses historiques peuvent être confirmées ou infirmées.

La quarantaine de cas présentés dans ce livre est le résultat de plus de dix ans de travaux, qui s'étendent de la Préhistoire au XIX^e siècle. L'objectif est de montrer l'extrême variété des objets et des moyens d'étude aujourd'hui.

La paléopathologie permet de mieux comprendre la vie de nos ancêtres, d'affiner des données historiques, et *in fine*, de mieux nous connaître. Aujourd'hui, plus que jamais, les vivants ont besoin des morts.

Les auteurs.

